

Le développement professionnel continu

Propositions d'orientations 2016 - 2019

Remarques introductives

Le DPC est une **démarche continue** d'approfondissement et d'acquisition et des **compétences et d'amélioration des pratiques** professionnelles, individuelles et collective (de la FMI à tout le parcours professionnel). Il doit être intégré à la pratique du professionnel.

Le DPC concerne l'ensemble des champs de la **pratique médicale** ainsi que tous les aspects qui touchent à **l'organisation** du professionnel dans son contexte territorial et dans le système de santé.

Cette démarche s'effectue dans un **processus collectif et transparent** qui traduit l'engagement et la responsabilité de la profession devant les patients, la société et les financeurs.

Le DPC doit répondre à des besoins

- professionnels individuels et collectifs, définis par le CNP de la médecine générale
- de santé publique définis par l'état
- définis par les partenaires conventionnels

Ce développement professionnel continu est intégré dans le **temps de travail et indemnisé**. La mise en œuvre du DPC est **sous la responsabilité de chaque médecin** qui assure la gestion d'un plan personnel de DPC selon des modalités adaptés à son exercice, en particulier Validation des Acquis de l'Expérience. Il repose sur une analyse des pratiques dans une **démarche réflexive** et contribue à l'amélioration de la **qualité et de la sécurité** des soins.

Chaque médecin doit pouvoir attester de son DPC en utilisant un **outil de suivi**.

Pour un médecin généraliste, le DPC a pour objectifs généraux de :

- Promouvoir une démarche permanente d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins délivrés aux patients dans la pratique quotidienne tant au niveau de la pratique médicale que de l'organisation du professionnel, au sein d'un parcours de santé organisé en niveaux de recours
- Amplifier les démarches de prévention, de dépistage et d'éducation thérapeutique collectives et individuelles: campagnes d'information et de prévention, recueil de données épidémiologiques, veille sanitaire visant à la connaissance de l'état de santé de la patientèle et/ou de la population vivant sur le territoire où le professionnel exerce
- Permettre l'adaptation de la pratique des professionnels aux évolutions du contexte et du système et aux répercussions sur les conditions d'exercice, par exemple organisation territoriale, organisation des professionnels, coopérations, enjeux d'efficacité du système de santé, outils et techniques innovantes.
- Gérer son parcours professionnel et son parcours de formation tout au long de sa carrière : satisfaction dans l'exercice, prévention de l'épuisement professionnel, évolutions de carrière ...

Le DPC doit être structurant. Il doit constituer un véritable outil d'accompagnement professionnel des médecins généralistes.

1) Amélioration de la pratique médicale pour les patients porteurs de pathologies chroniques fréquentes et /ou de poly pathologies (approche centrée patient en préventions, diagnostic et suivi)

- Patients à risque cardiovasculaire et métabolique, pathologies cardiovasculaires à tous les stades.
- Patients porteurs de BPCO et asthme, incluant diagnostic précoce et sevrage tabagique.
- Poly pathologies des personnes âgées, y compris risques iatrogéniques, troubles cognitifs, maladies neuro-dégénératives.
- Patients atteints de cancer : démarches de prévention, de dépistage, annonce et entrée dans le parcours de soin, thérapies orales, soins de support, soins palliatifs. Accompagnement de la personne et des proches, « après cancer »
- Santé des jeunes et des adolescents : éducation en santé, contraception, identification des conduites à risques et addictions, troubles psycho-comportementaux, ruptures scolaires et/ou sociales.
- Santé mentale notamment troubles anxieux et dépressifs.
- Surpoids et obésité de l'enfant et de l'adulte.
- Suivi du développement de l'enfant, dépistage et prévention primaire.
- Gestion et suivi des problématiques de santé de la femme : suivi de grossesse, contraception, ménopause, spécificité du risque cardiovasculaire...
- Pathologies liées au travail.
- Troubles musculo-squelettiques et apparentés.

Les programmes viseront particulièrement à :

- 1) Choisir les **stratégies diagnostiques et/ou thérapeutiques efficaces** adaptés à la discipline (démarche EBM et approche bio-psycho-sociale) conformément aux recommandations de bonnes pratiques et aux référentiels de soins primaires quand ils existent et (bon usage des médicaments, de dispositifs médicaux, d'examens biologiques, médicaux et paramédicaux, de transports sanitaires etc.)
- 2) Elaborer un **projet de santé et/ou de soins partagés**, adaptés à la situation du patient
- 3) Assurer **le suivi et la continuité des soins** : information et éducation du patient,
- 4) Organiser le **parcours de santé du patient** en fonction des niveaux de besoins et de ressources du territoire : analyse globale de sa situation, prise de décision, orientation dans le circuit de soins vers les 2^{ème} et 3^{ème} recours, suivi personnalisé et animation d'équipe pluridisciplinaire de soins de santé primaires autour du patient..
- 5) Assurer la **coordination des soins** grâce aux coopérations professionnelles et interprofessionnelles
- 6) Dépister et prendre en charges les décompensations aiguës au décours des pathologies chroniques

Il s'agit des compétences génériques nécessaires pour assurer les fonctions traitantes du médecin généraliste, en cohérence avec le référentiel métier compétence de la discipline.

2) Implication du généraliste dans les campagnes et démarches d'optimisation des stratégies diagnostiques et thérapeutiques, sécurité et qualité des soins, et santé des populations

3) Adaptation de la pratique des professionnels aux mutations du système de santé.

- Adaptation à des besoins spécifiques du territoire (ex médecins de montagne et traumatologie, réponse à des demandes de soins urgents et non programmés)
- Elaboration d'un projet de santé territorial et accompagnement des projets de regroupement
- Gestion des systèmes d'informations, recueil et analyse de données
- Accompagnement des professionnels dans leurs projets : management d'équipe, maîtrise de stage, recherche en soins de santé primaire...
- Favoriser l'acquisition de compétences sur les outils et techniques validés dans le cadre de la médecine générale

4) Formation de formateurs de DPC, formation à la maîtrise de stage, formation au recueil de données pour participer à des activités de recherche.